

CONSEIL DE FACULTE DU 6 AVRIL 2022

COMPTE RENDU

Conseillers présents :

Michel-Ange Amorim, François Cottin, Jean-François Allirand, Dominique Charrier, Thomas Deroche, Patricia Durand, Gaëlle Giraudier, Elina Cesbron, Martin Ray, Tom Simon, Michel Bournat

Conseillers représentés :

Michel Desbordes, Christine Le Scanff, Isabelle Siegler, Julie Etchevery, Pia Hénaff-Pineau, Norine Coussot, Jeanne Dillon-Corneck, Bastien Louys

Invités :

Nadine Petrilli, Nathalie Jacob-Righini, Christel Gutmann

1/ Compte rendu de la séance du 26 janvier 2022 (Annexe 1)

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2/ compte rendu de la séance du 8 mars 2022 (Annexe 2)

Dominique Charrier revient sur le travail qui a été effectué sur les statuts de la Faculté des Sciences du Sport (anciennement UFR STAPS) en 2017, voté en juin de la même année. La question est de savoir quand les changements menant à la version de 2019 ont été votés. Seul le changement de nom est notifié dans le compte rendu du conseil. Dans les statuts votés en 2017, il est fait mention à trois reprises de la présence du SUAPS au sein de la F2S. Cela n'est plus le cas dans la version de 2019 et cette modification n'apparaît pas comme ayant été votée par les membres du conseil de la Faculté.

Dominique Charrier craint qu'une composante qui pèse peu lorsqu'elle comprend un Centre équestre, un SUAPS et le parcours STAPS, pèse encore moins lorsqu'elle a perdu le CEU et le SUAPS. Il demande comment s'est déroulée cette nouvelle transformation des statuts et s'étonne que cette modification ait échappé à la vigilance des membres du conseil.

La Direction de la composante n'explique pas pourquoi ces modifications n'ont pas été actées alors qu'elles auraient dû l'être.

Nathalie Jacob-Righini se demande si fin 2019, à la veille de 2020 et de la création de l'Université Paris-Saclay, il n'y avait pas déjà une réflexion d'une déconnexion technique et administrative de la F2S du SUAPS.

La question est de savoir s'il faut aujourd'hui présenter au vote des membres du conseil de la F2S ces changements qui ont déjà été validés en Conseil d'Administration de l'Université et quel intérêt, au-delà du poids du vote et de la légitimité des conseillers, dans un processus de construction qui aujourd'hui est déjà acté.

François Cottin, sans revenir sur la fermeture du Centre Equestre, voit peu d'intérêt à ce que le SUAPS soit rattaché à la F2S, les missions n'étant pas les mêmes et la structure de Paris-Saclay ne s'y prêtant pas. En revanche, le poids de la Faculté des Sciences du Sport résulte du niveau de sa recherche et de l'existence de Graduate Schools qu'elle coordonne (GS SMFH et GS EFE). La composante est actuellement très soutenue par la Présidence comme en témoigne la création de trois postes d'EC (1 CPJ en 2022 et 2 MCF en 2023).

Sur ce dernier point Dominique Charrier considère que l'obtention des postes est principalement le fruit du mouvement syndical national. Être dans une composante notoirement sous encadrée, même si on est au-dessus de la moyenne nationale des STAPS, reste très insatisfaisant

Il est proposé de faire la lumière avec le Service juridique sur la modification des statuts et d'inscrire ce point à un nouveau conseil de faculté.

Le compte rendu est approuvé à la majorité (3 contres)

3/ Présentation et arbitrage des APP UPSaclay (Annexe 3)

Thomas Deroche sollicite les membres du conseil pour donner un visa concernant le dépôt des projets Paris-Saclay grand périmètre.

Ces appels à projets ont été visés par le conseil des formations qui a étudié les projets pour savoir si le Conseil de Faculté pouvait donner un visa, autoriser le dépôt du projet dans les structures de coordination sur la base de la cohérence du projet, les capacités techniques et les ressources humaines. 3 projets :

- Simulation de handicap et Parasport, porté par Maxime Le Cuillier et Marie Gernigon
- L'actimétrie au service de l'évaluation et le suivi de la performance de haut niveau, porté par Zakaria Labsy
- Espace numérique d'entraînement et remise à niveau en mathématiques et bases pour la biomécanique, porté par Samuel Hybois et Souphiane Jender

Cette proposition est validée à l'unanimité

4/ Subvention AS STAPS – (Annexe 4)

Nathalie JR précise que la demande émane de l'AS STAPS ENSEIGNANT.

L'association a fait une demande de subvention à la Faculté des Sciences du Sport d'un montant de 10 000€ notamment pour couvrir une partie des frais liés au championnat FFSU.

Elle soulève la question des statuts qui datent de 1978 avec le problème du président de la F2S qui est de fait président de l'association, sachant que personne ne veut prendre la présidence.

Il est prévu que cette association AS STAPS devienne une section de l'ASUPS, association en cours de création qui regrouperait l'ensemble des branches des associations qui existaient sur les partenaires universitaires et grandes écoles.

Thomas Deroche précise que la FFSU intervient dans le cadre de la vie de campus, ce qui fait partie des missions de la Faculté des Sciences du Sport.

Il tient par ailleurs à rappeler qu'un étudiant ne peut pas être noté dans le cadre d'une compétition organisée par la FFSU pour une question d'égalité de traitement avec les autres étudiants d'une même formation qui ne seraient pas engagés dans ce type de dispositif.

Cette proposition est validée à la majorité (2 abstentions)

5/ DU seconde chance MEEF – (Annexe 3)

Thomas Deroche rappelle que les Masters MEEF ont vu une réforme importante ces deux dernières années qui a propulsé les concours (notamment le CAPES) à l'issue du M2.

- Ces DU permettent de préparer les concours du CAPES/CAFEP externe pour les candidats déjà titulaires d'un M2 MEEF 2^{ème} degré qui n'ont pas obtenu le concours visé.
- Remontée des maquettes le 14 mars à l'Inspé (repoussée au 24 mars) pour un vote au Conseil d'institut de l'Inspé du 12 avril
- Au préalable, étude du coût par chaque établissement/composante « porteur »
- Principes généraux adoptés pour les DU proposés
 - Nom commun souhaité pour tous les DU (Préparation au concours...)
 - Harmonisation souhaitée avec des UEs de M2/M1 du master MEEF
 - +/- 200 heures
 - Surcoût lié aux entraînements individuels aux épreuves du concours
 - Possibilité de l'ajout d'une UE transverse optionnelle qui s'ajoute aux 200h : en cours de discussion sur Paris-Saclay grand périmètre
 - Tarif pour l'étudiant : 500 euros proposés
- Petits effectifs attendus

Cette proposition est validée à l'unanimité

11/ Questions diverses

Les représentants élus des usagers ont posé deux questions qui relèvent du conseil des formations :

- « Notre premier point concerne la Valorisation de l'Engagement Étudiant (VEE). Nous souhaiterions échanger avec les membres du Conseil afin de potentiellement mettre en place des aménagements ou autre pour les étudiants concernés. »

François Cottin rappelle que cet aspect est déjà pris en compte dans les maquettes de formation.

- « Notre second point concerne le développement d'un Enseignement de Nutrition au sein de l'UFR ayant pour objectif de développer l'offre en matière de nutrition. »

Ce point relève spécifiquement du Conseil des formations et des maquettes qui seront retravaillées à partir de 2023 pour 2025.

Le calendrier universitaire 2022-2023 sera voté au prochain Conseil de Faculté.

Le déménagement au Bt 425 n'aura pas lieu au mois de juillet mais plus probablement lors des vacances de la Toussaint ou de Noël.

Concernant le profil des 2 postes de MCF, avec la Présidence de l'UPSaclay un projet a été rédigé qui tient compte de l'utilisation des espaces de recherche qui ont été financés par l'université, avec l'idée de mettre en place des TP dès la licence. Les postes d'enseignants-chercheurs sont définis en sciences expérimentales. Le profil précis n'est pas encore fixé sachant qu'il s'agit de postes qui seront ouverts au concours en 2023.

Les représentants élus des usagers, à l'issue des deux conseils de faculté auxquels ils ont participé, font la lecture d'une requête (annexe 5).

Thomas D va faire remonter et faire valoir les statuts relatifs aux étudiants engagés.

François C rappelle les raisons qui ont amené à inscrire leurs points en affaires diverses s'agissant de point ne relevant pas directement de ce conseil.

La séance est levée à 11h

Un prochain Conseil de Faculté est annoncé pour le 13 mai 2022